

SELAS SCP MORTON & ASSOCIES, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20231345-LRM/KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 à 15h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAINT MARTIN, S.A. Coopérative à Capital Variable immatriculée au RCS de BASSE-TERRE sous le n° 419 008 412, dont le siège social est 5, rue de la République Marigot 97150 SAINT MARTIN, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT MARTIN (97150), dans un ensemble immobilier à usage hôtelier touristique, et d'habitation au lieudit Anse Marcel et cadastrées sous les parcelles sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AT	273	Anse Marcel	01ha 75a 13ca
AT	276	Anse Marcel	00ha 00a 98ca
AT	279	Anse Marcel	00ha 61a 85ca

Les présentes portent sur les lots VINGT-NEUF (29) et ONZE (11)

Le lot 11 est une unité d'hébergement avec les 601/100000èmes.

Le lot 29 est un appartement avec les 590/100000èmes.

Les deux biens comprennent une grande pièce de vie contenant un espace nuit, un espace cuisine, un espace séjour-salle à manger, un espace salle de bains, un WC, un balcon, une terrasse couverte. Le tout pour une superficie approximative de 34,12 m².

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **LUNDI 17 NOVEMBRE 2025** en deux sur la mise à prix de :

LOT N° 11 : SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70 000 €)

LOT N° 29 : QUATRE VINGT MELLE EUROS (80 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 18 septembre 2025

Signé La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON